

Rendons à César....

En premier lieu, merci à nos fidèles lecteurs qui ont relevé cette « erreur » non fortuite, ils nous pardonneront, nous l'espérons, la liberté que nous avons prise avec le nom des habitants de la commune.

Alors Bétulien(ne) ou Bétulois(e)Bétulois (e) bien sûr !

Mais alors pourquoi ???

L'explication est simple bien que Bétulois et Bétuloises de nom, nous espérons avec la création d'un comité des fêtes que de cœur les habitants deviennent des « BétuLIENS » et des « BétuLIENnes » .

Depuis son élection, le conseil municipal a eu la volonté de créer du lien entre les habitants grâce au site communal (leboullaymivoye.fr) à l'application téléphonique (Ci-Vox) et à la feuille d'informations (Le Bétu-Lien) . Malgré la Covid, il a maintenu, quand cela était possible, le repas des Aînés, le Noël des enfants, la chasse aux œufs, le traditionnel repas de la fête nationale, seul manque à l'appel les vœux du maire, nous en étions à la 4ème ? 5ème ? (on ne sait plus) vague de la maladie. Il a instauré le Noël des adolescents et cette année il a proposé un spectacle théâtral fin octobre.

Grâce au comité des fêtes, de nouvelles sources de rencontres vont pouvoir exister (vide-greniers, fête d'Halloween) Bétulois et Bétuloises de nom, nous comptons tous sur vous pour devenir des BétuLIENS de cœur. A bientôt pour partager ensemble de sympathiques moments.



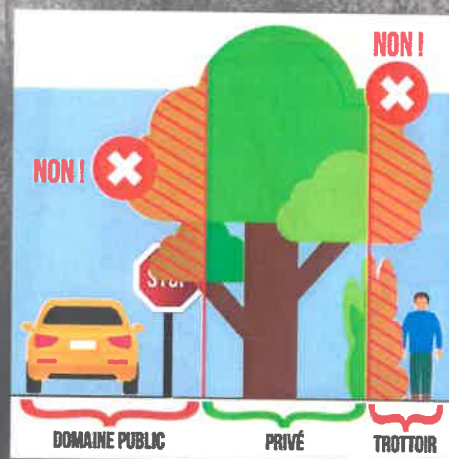
Entretien des trottoirs et taille des haies



Tous les Bétulois ont pour obligation d'élaguer les branches de leur propriété et d'entretenir les trottoirs devant leur propriété ou leur location

Des règles à observer pour une meilleure qualité de vie et le bon voisinage :

- > Il est interdit de laisser sur la place publique des dépôts de quelque nature que ce soit, sans autorisation spéciale, et d'y faire des plantations.
- > Tout propriétaire ou locataire riverain des rues, chemins, places et voies publiques est tenu de tenir le trottoir au droit de sa propriété ou de sa location en constant état de propreté et d'en assurer le désherbage.
- > Il n'est permis de laisser croître des arbres et des haies en bordure de voies qu'à une distance de 2m pour les plantations qui dépassent 2 m de hauteur et à la distance de 0,50m pour les autres.
- > La hauteur des haies et arbustes sera limitée à 1m dans les carrefours et les courbes dangereuses lorsque le recul par rapport au caniveau du trottoir sera inférieur à 1,50m.
- > Les haies et arbustes situés en bordure de voirie devront être taillés de sorte qu'ils ne dépassent pas les limites de propriété au droit du domaine public. Les arbres seront élagués de leurs branches dangereuses ou pouvant présenter un danger pour les piétons, la circulation automobile, les réseaux aériens et susceptibles de gêner le bon fonctionnement de l'éclairage public. Les racines des haies, arbustes et arbres qui avancent sur le domaine public devront être coupées à l'aplomb dudit domaine public.
- > Les propriétaires devront, en outre, prendre toutes les mesures nécessaires pour dégager le trottoir et le caniveau, en cas de chute de neige et de gel.
- > A défaut d'exécution par les propriétaires riverains, les opérations d'élagage des arbres, branches, haies ou racines peuvent être effectuées par la commune, après mise en demeure par lettre recommandée non suivie d'effet, et aux frais du propriétaire.
- > Tout propriétaire ou occupant riverain des fossés privés est tenu d'en assurer le bon état d'entretien et de propreté.



Compostage



Fini les épluchures de légumes dans la traditionnelle poubelle.

Dès le 1er janvier 2024, l'ensemble des particuliers et professionnels devront obligatoirement être équipés de bac à compost à leur domicile. Cette obligation fait partie des nouvelles mesures issues de la loi contre le gaspillage alimentaire.

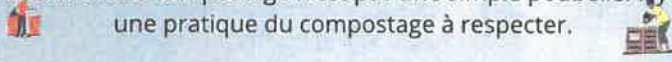
Près d'un tiers de nos déchets est d'origine organique

D'après les statistiques, les bios déchets ou déchets organiques représenteraient près d'un tiers de la poubelle. Il faudra donc désormais faire le tri. Épluchures de fruits ou de légumes et restes de vos repas devront être stockés dans un bac à compost.

Même si l'obligation ne devrait entrer en vigueur qu'en 2024, l'agglomération du Pays de Dreux a déjà lancé l'initiative de vendre des composteurs individuels. (Site agglomération du pays de Dreux rubrique Déchets, formulaire en ligne)

Le compostage devrait donc s'imposer et prendre de l'ampleur prochainement dans les foyers.

Attention: Le compostage n'est pas une simple poubelle. Il y a une pratique du compostage à respecter.



50 % de déchets azotés

Les déchets verts, humides et azotés



50 % de déchets carbonés

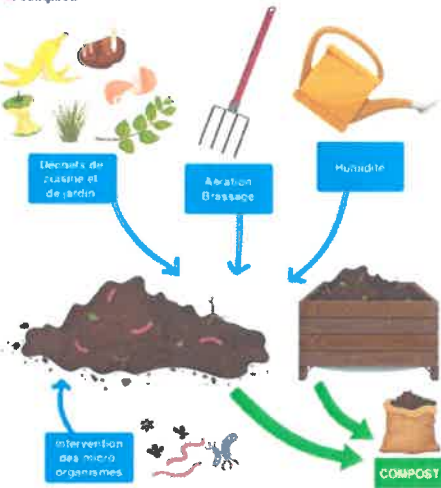


Les principes du compostage

Le compostage reproduit le cycle de la nature

Les matières de compostage sont transformées, en présence d'oxygène et d'eau, par des micro-organismes (bactéries, champignons, actinomyces...) et des organismes de plus grande taille (lombrics, scarabées, cloportes et autres insectes).

Le processus aboutit à la production d'un engrais naturel appelé : le compost.



Les 3 règles du compostage

1 Diversifier les apports en déchets

Le compostage n'est possible que si les types de déchets sont équilibrés entre eux.

Le bon ratio : 1/3 déchets de cuisine et 2/3 déchets de jardin

Conseil : stockez quelques jours votre pelouse à part pour lui faire perdre son humidité et une partie de son volume

2 Maintenir une humidité suffisante

Pas de vie sans eau ! Le compost doit toujours conserver son taux d'humidité. Si le contenu se dessèche trop, le processus s'arrêtera. Au contraire, si il est noyé, il pourrira.

Conseil : le mélange doit toujours être humide comme une éponge que l'on vient de presser

3 Aérer et brasser les déchets

Pour accélérer le développement et l'homogénéiser, le compost doit être régulièrement oxygéné. Il faut donc effectuer un léger brassage au moment de l'apport de déchets sur le tas. Un retournement bimensuel est ensuite suffisant.

Conseil : Mélanger du pourtour vers le centre.

COMPOSTER, C'EST PAS COMPLIQUÉ !

COMPOSTABLE



NE PAS COMPOSTER



ail (vermifuge), os, bouchons en liège, produits chimiques (encres...), matières inorganiques

Mieux Vivre ensemble, stop aux incivilités quotidiennes

Pour le bien de tous, nous pouvons tous faire des gestes simples pour veiller au respect des règles d'hygiène, de sécurité et respect d'autrui.



Respectons les horaires de bruits lors de nos séances de bricolage

Jours ouvrables :

de 8h30 à 12h -- de 14h30 à 19h30

Samedis :

de 9h à 12h -- de 18h à 19h

Dimanches et jours fériés :

de 10h à 12h



Pas de feux de camp sauvages

Ecobuage des résidus de balle de halle taillé en semaines de jour si le vent le permet et ne cause aucune gêne pour les voisins.



Tenons nos chiens en laisse, évitons les aboiements répétés et les déjections canines sur le domaine public.



Entretienons les espaces communaux

devant la porte de notre domicile



Ne laissons pas nos poubelles déborder et abandonnées sur l'espace public



En cas de fêtes ponctuelles, la courtoisie s'impose : prenons soin d'avertir nos voisins et de baisser le volume sonore dès 22h00

Merci de passer le message à vos voisins non internautes



Ce qui est interdit dans le code

Montant de l'amende: 135 €

Hors agglomérations sur les routes autorisées aux EDPN, le port du casque est obligatoire ainsi que porter un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant

Séparez-vous de vos caques audio et écouteurs: 35 €

Assurance obligatoire: Jusqu'à 3750 €

Ne transportez pas de passagers! Votre engin est destiné à usage exclusivement personnel: 35 €

Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins: 135 € Parents

Rouler sur un trottoir: 35 €

11 €

1500 €

25

Votre engin ne doit pas dépasser les 25 km/h

Votre engin doit être équipé : d'un avertisseur sonore, de freins et de dispositifs rétro-réfléchissants, de feux avant et arrière

SOURCE: MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. L'IMPRIMERIE ZIGZAG201

Le moment gourmand

Cidre chaud de Noël

Revisitez le célèbre vin chaud avec du cidre pour une version plus fruitée et acidulée. Associé à l'orange, cannelle, noix de muscade et clous de girofle, le cidre chaud vous réchauffera au coin du feu et vous emmènera tout droit dans la magie et la convivialité de Noël.

Préparation: 10 min
Cuisson: 5 min

Ingrédients

- 1,5 l de cidre
- 1 orange coupée en tranches
- 2 cuil. à café de cannelle moulue
- 1 peu de muscade râpée
- 4 clous de girofle
- 8 bâtons de cannelle



Chauffez le cidre, la cannelle, la muscade, les clous de girofle et les tranches d'orange dans une grande casserole sur feu moyen pendant 5 minutes, et remuez de temps en temps.

2. Filtrez le cidre dans un pichet résistant à la chaleur ou des tasses individuelles. Garnissez avec les bâtons de cannelle et les tranches d'orange.

« A consommer avec modération, L'abus d'alcool est dangereux pour la santé ». [Recette Marie-Claire]

Couronne de Noël en papier
Matériel : au choix, papier épais de couleur, feuilles de magazines ...
collé
ruban ou guirlandes
quelques petites décorations de Noël

- 1) Faire le contour des mains des enfants (et/ou des adultes) sur le papier choisi
- 2) Découper les feuilles de papier
- 3) Coller en forme de couronne les mains obtenues en les superposant légèrement
- 4) Décorer avec du ruban ou des morceaux de guirlandes et coller quelques décorations.

Vous obtenez une couronne familiale. A refaire chaque année, pour voir grandir les mains des enfants...



Mots fléchés

SEUL DONT ON A ABSOLU	COMPAR SON AUX SOMMES	SI REPÈLE INSTA- MENT DE SÈCHE	MAIS D'ADJ.	SON SOU- SÈS REDOU
DOIT GÉNÉ- RALE LES SOMMES SÉCULAIRES				
PAR LA BAG	LES MEILLEURS MATHÉMATIQUES			
		FATIGUE MOMENT		HERÔTE
LA MÉTIER DE TERRA			PORTEUR DE ROUES	POST BOREPTUM
				ENTRE DES ET DES
POUR TEUR GANT			LA TERRA PRONON	
		AU SIC		
PREMIER DU PC				POUR DOUTER DU DOMAINE
ALLURE DE LÉONE POUR GALLÉRIE			SOLE	
		AVEC LES AUTRES		

Sudoku

5	2		6				7	1
7	6		1		9	3		
		3			4			8
6						7	3	
9			5		3			4
	1	7						9
8			2			5		
		6	8		5		1	7
4	5				7		8	6

Mots codés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	
10	8	11	7	3	9	3		12	5	9	7	13	5	11											
8	9	10	3		6	5	11	8	14	3			5	10	3	9									
4	8	3	9	10	3			15	11	9			5	10	3	9									
7	16	3	8	3			14	17	8			17	4	3	9	17									
11	5		3	18	8	7	4			11	5	3		9	12										
7	4	3		5	2	10	3	13		18	5	7	1	7											
1	3	18	5	7	9			8	7	19	7	14	5		1										
16		3	11	11	3	18	7			3	17	15		1	10										
3	4	15	10			18	3	9		2	3	17	12	3	9										
	3	10	8	2	3		3	2	7	1			15	8											
15	10	9	9	7	11	1							3	4	16	3									
4	10		7	11	10	3	4	4	3	17	10	15	3	4											
20	5	21	5	15		2	15	8		20	8	4		22											
3	11	1		2	8	10	3	11	10			10	8	23	3										

Rébus

G a

1

crème

8

A NI

6

4	5	8	3	1	7	2	8
2	3	8	8	8	5	4	1
8	7	1	2	4	6	5	8
3	1	7	4	6	2	8	5
8	8	2	5	7	3	1	6
6	4	5	8	1	7	3	2
1	8	3	7	5	4	6	2
7	6	8	1	2	8	3	4
5	2	4	6	3	8	9	7

Sudoku

L	E	S	T	U	N	E	S
T	E	N	U	E			
P	R	I	T	A	L	I	E
P	R	I	T	S	T	E	M
P	A	N	S	E	S	T	A
P	L	A	N	T	E	R	A
P	S	U	N	I	T	P	S
I	C	I	U	S	E		
A	T	I	E	L	I	T	E
A	T	I	R	A	N	T	S
C	A	P	I	T	U	L	E
P	P	M					

Mots fléchés

Réponses

ANNIVERSAIRE

CRÈME RENVERSÉE

GRAND APPÊTI

Rébus

D	U	B	C	M	K	V	F	X				
S	P	E	L	O	G	L	A	R	T	N	H	Z

Mots codés

1	2	3	4	5	G	7	8	9	10	11	H	13
14	U	16	17	18	19	V	21	L	23			

La citation du moment

Je ferai honneur à Noël dans mon cœur et j'essaierai de la garder toute l'année.

C. Dickens



Rejoignez nous sur notre site : <https://leboullaymivoye.fr/>
& restez connecté aux nouvelles via CIVOX
(disponible sur le Playstore & l'Appstore)